# 

* Date : 07-02-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2017700884
* Auteur :

Suivant déclaration faite devant Maître Laurent SNYERS, notaire à Enghien, le 30 septembre 2016, Monsieur CARLIER, Didier Georges Yvonne, né à Saint-Josse-ten-Noode le 21 avril 1965, veuf de Madame Sylvie LEESTMANS, domicilié à 7850 Enghien (ex-Marcq), rue de Candries 18, agissant en qualité de représentant légal de son enfant mineur d'âge :
Monsieur CARLIER, Arno, né à Hal le 14 mai 2002, célibataire, domicilié à 7850 Enghien (ex-Marcq), rue de Candries 18, agissant en vertu d'une autorisation délivrée le 17 novembre 2016, par le juge de paix du canton d'ENGHIEN-LENS, siège d'Enghien.
A accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Madame LEESTMANS, Sylvie Nathalie Katty, née à Uccle le 1
er février 1967, numéro national 67.02.01-326.95, épouse en uniques noces de Monsieur CARLIER, Didier, prénommé, domiciliée en dernier lieu à 7850 Enghien (ex-Marcq), rue de Candries 18, et décédée à Hal le 29 mai 2016.
Les créanciers sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, adressé au notaire Laurent SNYERS, à 7850 Enghien, Grand Place P. Delannoy 36, dans les trois mois à compter de la présente insertion.
Le 31 janvier 2017.
Pour extrait conforme : (signé) Laurent SNYERS, notaire.